



Tarifs de mise à disposition d'un instrument 2018-2019

INSTRUMENTS	TARIFS ANNUELS EN EUROS
Flûte traversière	120
Saxophone	160
Clarinette	130
Cornet	100
Trompette en ré	100
Cor	100
Trombone	100
Violoncelle 1/8, Violoncelle 1/4	160
Violoncelle 1/2, Violoncelle 3/4	180
Violon	100
Alto	100
Xylophone	80
Accordéon	220
Bassonet	180
Basson	180
Harpe	220
Piano numérique	80

Le tarif indiqué est pour 12 mois (de septembre à septembre), auquel il faut ajouter la cotisation annuelle à l'association de 10 euros et un chèque de caution de 150 euros (qui n'est pas encaissé).

Informations : dyapason01@gmail.fr

www.dyapason01.org